

Séminaire CARE du 27/11/18

Présentation des données de l'enquête CARE-Institutions

Xavier Besnard (Drees)

Sommaire

- Présentation de l'enquête CARE-I
- Taux de réponse
- Bilan de collecte
- Pondérations et traitements post-collecte
- Diffusion des bases non-appariées
- Présentation de l'Études & Résultats
 - « *Comment les seniors financent-ils leur maison de retraite ?* »
- Appariements
- Programme de travail 2019

Présentation de l'enquête CARE-I

Le dispositif CARE

- CARE (Capacités, Aides et REssources des seniors en institutions) est composée de 2 enquêtes:
 - **CARE-Ménages** : seniors vivant à domicile. A eu lieu de mai à octobre 2015. Environ 15 000 seniors interrogés.
 - **CARE-Institutions** : seniors vivant en établissements pour personnes âgées. Elle a lieu de septembre à décembre 2016. Environ 3 300 seniors interrogés.

Pour plus d'informations : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/personnes-agees/article/les-enquetes-capacites-aides-et-ressources-des-seniors-care>

Une enquête auprès des seniors en établissement et de leurs aidants

- CARE-I interroge :
 - les **personnes âgées de plus de 60 ans*** résidant de manière permanente dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées (**EHPAD, maisons de retraite, Soins de longue durée**)
 - leurs aidants informels (non-professionnels) qui sont âgés de 18 ans ou plus et vivent en France métropolitaine
- **1^{ère} enquête de ce type** depuis l'enquête « Handicap-Santé, volet Institutions 2008-2009 » (HSI)

* : au lancement de l'enquête le 02/09/2016

CARE-I : 3 volets

L'enquête contient 3 volets :

- Établissements
- Seniors
- Aidants

Les volets Seniors et Aidants sont très proches de CARE-M, mais adaptés pour une interrogation portant sur la vie en établissement.

Le volet Établissements permet d'obtenir des données générales sur l'établissement, de sélectionner les seniors à interroger, et d'obtenir les données administratives (telles que le GIR ou le montant de l'APA).

CARE-I : volet Établissements

En deux parties :

1- Partie en face à face

- caractéristiques générales de l'établissement (activités possibles pour les résidents, présence de marches, etc.)
- tirage des 6 résidents à interroger
- pour chaque senior tiré : état-civil, aptitude à répondre, tutelle, NIR

2- Partie « données de cadrage » (questionnaire auto-administré)

Pour chaque senior tiré :

- date d'entrée dans l'établissement, lieu de vie précédent
- accessibilité à la chambre
- GIR
- prestations et allocations (APA, ASH, APL, ALS)
- participation financière restant à la charge du senior.

CARE-I : volet Seniors

Questionnaire très proche de CARE-M :

A - Identification du senior	K - Limitations Fonctionnelles
B - État-civil du senior	L - Aides techniques et aménagements intérieurs
C - Situation maritale	M - Recours aux soins
D - Situation professionnelle et culturelle	N - Restrictions d'activité
E - Enfants	O - Accessibilité
F - Parents / Frères et sœurs	P - Aide humaine
G - Relations	Q - Allocations, prestations et revenus
H - Tutelles	R - Dépenses régulières et contraintes
I - État-civil	S - Fin de questionnaire
J - Santé - Déficiences	T - Conditions d'enquête pour l'enquêteur

CARE-I : volet Aidants

Questionnaire très proche de CARE-M :

A - Contact de l'aidant

B - Identité et liens

C - Aide apportée

D - Santé et vie de l'aidant

E - Allocations et prestations du senior

F - Autres personnes aidées

G - Famille, emploi

Calendrier CARE-I

Étapes	Dates
Réunions groupe de conception	Sept 2014 - fév. 2015
Finalisation questionnaire et protocole	Fév. – sept 2015
Tests papier	oct. - nov. 2015
Tests CAPI	fév. - avril 2016
Collecte réelle	sept - déc. 2016
Réception des bases finales à la Drees	juin 2017

Comité du label de la statistique publique :

- Avis d'opportunité CARE le 3 juin 2013
- Passage en séance CARE-I le 9 mars 2016 (commission Ménages)
- Obtention de l'avis de conformité le 5 avril 2016 (avec caractère obligatoire)

Collecte sur le terrain

- Réalisée sur le terrain par TNS Sofres
- Environ 80 enquêteurs, pour 30 départements
- Enquêteur formés sur 2 jours complets, par groupes de 20 pers
- Établissements : 700 étab au total, soit 23 étab par département, et 9 étab par senior
- Seniors : 6 seniors à interroger par étab

Base de sondage des établissements

La base de sondage comporte 8 300 établissements, issus du répertoire Finess*) :

Libellé	Catégorie Finess	Répartition dans la base de sondage
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	500 - Établissement d'hébergement pour personnes âgées Dépendantes (EHPAD)	89%
Maisons de retraite non EHPAD	501 - EHPA percevant des crédits d'assurance maladie	4%
	502 - EHPA ne percevant pas des crédits d'assurance maladie	
Établissements pratiquant une activité de Soins de Longue Durée (SLD)	362 - Établissement de Soins Longue Durée	7%

FINESS : fichier national des établissements sanitaires et sociaux : <http://finess.sante.gouv.fr/jsp/index.jsp>

Échantillon des établissements

- Tirage : d'abord 30 départements, puis 700 établissements
- **Tirage des départements** : proportionnellement à leur capacité d'hébergement au sein de 3 classes déterminés par une classification (CAH)
- **Tirage des départements** : tirage équilibré selon le type, la capacité, le statut (privé/public), avec contrainte d'avoir le même nombre d'étab par département
- **Échantillon final** : 700 établissements (654 EHPAD, 38 SLD et 8 EHPA)

Protocole de collecte

- **Établissements** : l'échantillon est connu d'avance, l'enquêteur convient d'un rdv par téléphone avec chaque établissement de sa liste. Interrogation en face-à-face.
- **Seniors** : l'échantillon est constitué sur place via le référent, qui donne une liste alphabétique des personnes de 60 ans ou plus en hébergement permanent, qui sont ensuite tirés aléatoirement via le CAPI. Interrogation des seniors en face-à-face.
- **Aidants** : l'échantillon est constitué par la liste d'aidants indiquée par le senior (ou son proxy) dans le module Aide Humaine du questionnaire seniors. Les aidants majeurs et vivant en France métropolitaine sont ensuite interrogés (par téléphone ou face-à-face).

Taux de réponse

Taux de réponse globaux

Taux de réponse des questionnaires CAPI* :

- 625 / 700 établissements (89%)
- 3262 / 3830 seniors (86%)
- 3114 / 4669 aidants (67%)

Taux de réponse = nombre ERV / nombre FA

avec ERV = enquête réalisée-validée et FA = fiche-adresse

* : collecte assistée par informatique

Objectifs de collecte

- **Objectif** : 3000 seniors répondants et tous leurs aidants
- « **Base de sondage** » **des seniors** : $700 \times 6 = 4200$ seniors, basés sur une estimation de taux de refus étab de 15% et un taux de refus seniors de également de 15%
- **Base de sondage aidants** : importance de bien interroger tous les aidants repérés dans le questionnaire Seniors

Taux de réponse : établissements

Questionnaire Établissements :

Sur les 625 établissements, 9 établissements n'ont aucun senior ERV, soit **616 étab ERV avec seniors (88%)**

Données de cadrage :

- Questionnaire papier rempli en auto-administré, ou avec l'enquêteur (au choix de l'établissement)
- 594 questionnaires complétés
- 3146 seniors ERV avec données de cadrage remplies (sur 3262)

Taux de réponse : seniors

- Au départ, 3311 seniors ERV, dont 3262 sur liste principale
- Lors des pondérations, problèmes pour attribuer poids aux seniors de la liste secondaire => utilisation de la liste principale seulement (49 seniors non utilisés)
- Finalement : 3262 seniors dans la base finale

Taux de réponse : aidants

- Bases non-traitées pour l'instant, total provisoire de 3114 aidants

Bilan de la collecte

Bilan de la collecte (taux de réponse)

- **Taux de réponse établissements et seniors** : très satisfaisants, peu de refus (4% étab, 3% seniors)
- **Motifs de refus** :
 - Étab : pas le temps, bilan comptable à effectuer, pas assez de personnel
 - Seniors : pas intéressé, méfiance/peur, proxy indisponible
- **Taux de réponse aidants** : collecte plus difficile, prolongation d'un mois (jusqu'au 15/01/17) pour obtenir plus d'aidants

Durées des questionnaires

Durées moyennes des questionnaires :

- **Établissements** : 1h15
- **Seniors** : 50 min
- **Aidants** : 25 min

Bilan de la collecte (protocole)

- Protocole bien maîtrisé par les enquêteurs (tirage des seniors, identification des aidants). Quelques erreurs d'identification des aidants (confusion entre aidant informel et aidant pro).
- Organisation du calendrier : l'interrogation des aidants a été trop tardive pour certains enquêteurs

Pondérations et traitements post-collecte

Pondérations

- **Pondérations établissements** : réalisées avant le lancement de l'enquête par l'Insee
- **Pondérations seniors** : calculées par la Drees après l'enquête, avec soutien méthodologique de l'Insee
- **Pondérations aidants** : en cours

Traitements post-collecte

- **Vérification du champ** (étab et seniors)
- **Correction des erreurs de codage** : correction des variables non codées comme dans le questionnaire
- Nettoyage des variables texte et recodage des modalités « autres »
- Suppression des variables vides/inutiles
- **Imputations en cours**, en fonction des études prévues => diffusion des variables brutes dans un premier temps
- Diffusion des variables imputées : 2019

Étude et Résultats

« Comment les seniors financent-ils leur maison de retraite ? »

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

20 Drees
STATISTIQUE PUBLIQUE



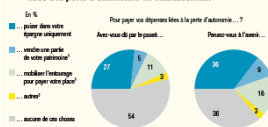
NOVEMBRE 2018
NUMÉRO 1095
Comment les seniors financent-ils leur maison de retraite ?
Premiers résultats de l'enquête CARE-Institutions

Fin 2016, d'après l'enquête CARE-Institutions réalisée par la DREES, la moitié des résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendent au moins 1 850 euros mensuels pour financer leur prise en charge, après perception des allocations et des contributions des obligés alimentaires. Cette participation financière s'élève à au moins 2 420 euros pour la moitié des résidents des établissements privés à but lucratif, contre 1 800 euros pour les autres types d'établissements. Un tiers des résidents déclarent devoir puiser dans leur épargne pour financer les frais liés à la prise en charge de leur dépendance en institution, et 11 % doivent mobiliser leur entourage pour payer une partie de ces frais. Près d'un résident sur dix envisage, à l'avenir, de vendre du patrimoine pour couvrir ces dépenses.

Xavier Besnard et Malika Zakri (DREES)

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées accueillent des personnes à partir de 60 ans qui ont besoin d'être prises en charge et de bénéficier de services d'aide et de soins. D'après les résultats de l'enquête CARE-Institutions (enca-dré-1), la participation financière restant à la charge des résidents, une fois déduites les contributions des obligés alimentaires et les différentes allocations, est estimée à au moins 1 850 euros par mois pour la moitié d'entre eux. Cette somme varie peu selon le niveau de perte d'autonomie, mais dépend, pour l'essentiel, du statut de l'établissement. La participation financière médiane s'élève ainsi à 2 420 euros dans les établissements privés à but lucratif, contre 1 850 euros dans les établissements privés non lucratifs, 1 700 euros dans les établissements publics hospitaliers et 1 730 euros dans les établissements publics non hospitaliers.

GRAPHIQUE 1 Répartition des moyens utilisés pour financer les dépenses liées à la perte d'autonomie en établissement



* D'investissement immobilier (autres ressources) puiser dans l'épargne, déduction net d'autres postes de dépenses. Net en rapport à la banque après le rachat de l'emprunt.
** Autres ressources personnelles : pécunies, gains de bourse, etc. (autres ressources) ou d'autres postes de dépenses nettes liées au rachat de la banque après le rachat de l'emprunt.
Source : DREES, 10 % des résidents ont déclaré avoir pu puiser dans leur épargne pour payer les dépenses liées à la dépendance, sans avoir mobilisé d'autres ressources exceptionnelles.
Drees et France métropolitaine, résultats provisoires de l'enquête de santé dépend, Drees et DREES, le plan de l'Etat.
Source : DREES, enquête CARE-Institutions 2016.

Études et Résultats n°1095

Paru le 27 novembre 2018

Comment les seniors financent-ils leur maison de retraite ?

Premiers résultats de l'enquête CARE-Institutions

Xavier Besnard et Malika Zakri

Retrouvez toutes nos données sur www.data.drees.santé.gouv.fr

La moitié des seniors doivent payer plus de 1 850 €/mois à l'établissement

- **Participation financière restant à la charge du senior :**
 - Montant net restant à payer par le senior à l'établissement, après déduction des allocations* et des contributions des obligés alimentaires
 - N'inclut pas, en revanche, les participations volontaires éventuelles des proches.
- **Montant médian : 1 850 €/mois**
 - 2 420 € en établissement privé lucratif
 - 1 800 € en établissement public ou privé non lucratif

* **allocations déduites** : APA (allocation personnalisée d'autonomie), ASH (aide sociale à l'hébergement), APL (aide personnalisée au logement), ALS (aide de logement sociale)

Comment les seniors financent-ils leur maison de retraite ?

Deux questions posées aux seniors

Deux questions posées aux seniors sur les moyens de financement utilisés :

1. Moyens utilisés (au moins une fois) par le passé
2. Moyens envisagés à l'avenir

Modalités de réponse proposées (*plusieurs réponses possibles*) :

1. puiser dans votre **épargne**
2. économiser sur d'autres postes de dépenses
3. vendre une partie de votre **patrimoine** (maison, appartement, terrain, ...)
4. faire un emprunt auprès d'un établissement bancaire
5. faire un emprunt auprès d'une personne de votre entourage
6. **demander à quelqu'un de votre entourage de payer à votre place** une partie de ces dépenses
7. aucune de ces choses (*réponse unique*)

Comment les seniors financent-ils leur maison de retraite ?

Deux questions posées aux seniors

Deux questions posées aux seniors sur les moyens de financement utilisés :

1. Moyens utilisés (au moins une fois) par le passé
2. Moyens envisagés à l'avenir

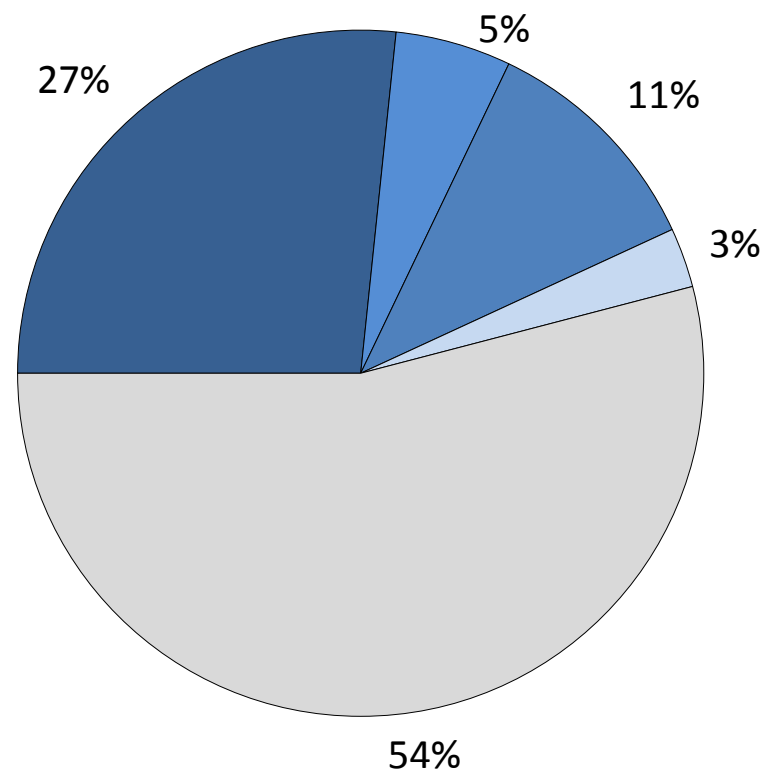
Modalités de réponse proposées (*plusieurs réponses possibles*) :

1. puiser dans votre **épargne**
2. économiser sur d'autres postes de dépenses
3. vendre une partie de votre **patrimoine** (maison, appartement, terrain, ...)
4. faire un emprunt auprès d'un établissement bancaire
5. faire un emprunt auprès d'une personne de votre entourage
6. **demander à quelqu'un de votre entourage de payer à votre place** une partie de ces dépenses
7. aucune de ces choses (*réponse unique*)

27 % des seniors déclarent avoir dû mobiliser leur épargne uniquement

**Pour payer vos dépenses liées à la perte d'autonomie,
avez-vous dû par le passé...** :

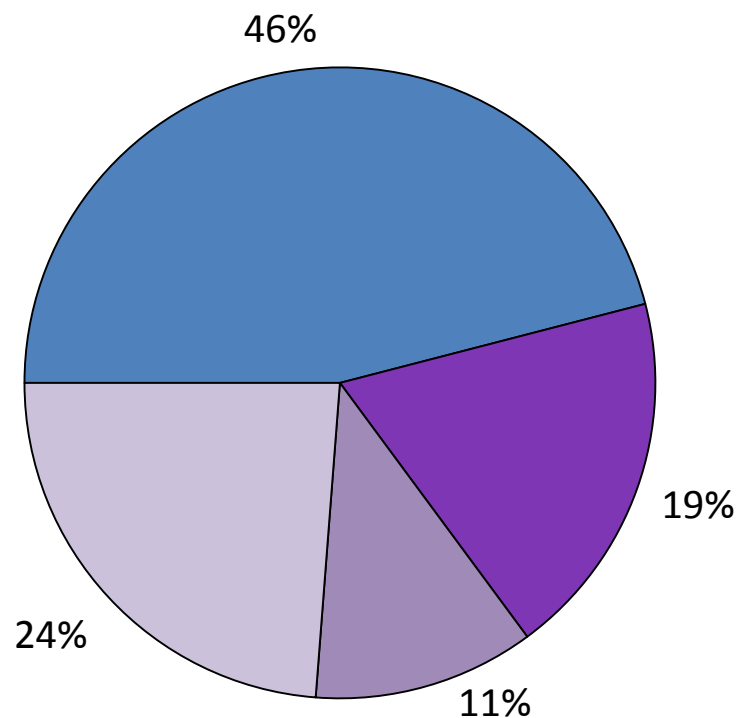
- puiser dans votre épargne
uniquement
- vendre une partie de votre
patrimoine
- mobiliser l'entourage pour
payer à votre place
- autres
- aucune de ces choses



30 % des seniors disposent de revenus ou allocations suffisants

Situations repérées dans le questionnaire

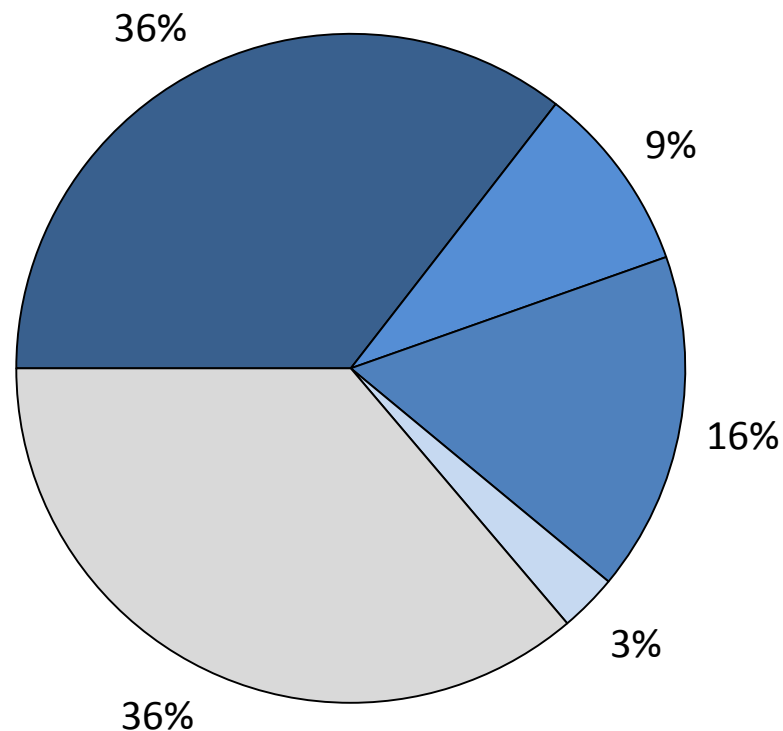
- Moyens déclarés par le senior (épargne, patrimoine, entourage)
- Disposent de revenus personnels suffisants
- Couverture par les allocations (dont ASH)
- Autres situations



À l'avenir, la majorité des seniors pensent devoir puiser davantage dans leurs ressources personnelles

Pour payer vos dépenses liées à la perte d'autonomie, pensez-vous à l'avenir :

- puiser dans votre épargne uniquement
- vendre une partie de votre patrimoine
- mobiliser l'entourage pour payer à votre place
- autres
- aucune de ces choses



Autres études CARE-I

Déjà parue :

- **France Portrait Social 2018, « État de santé et dépendance des seniors »** (Amélie Carrère et Claire-Lise Dubost) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3646032?sommaire=3646226>

Prévues :

- **Moral des seniors en institutions** : questions subjectives sur le bien-être psychologique des seniors
- **Aidants (CARE-M + CARE-I)** : profil des aidants, nature de l'aide apportée, conséquences sur leur vie

Diffusion des bases non-appariées

Diffusion des bases (état des lieux)

- Diffusion sous Quételet
- Bases **Établissements** et **Seniors** :
 - Diffusion décembre 2018 ou janvier 2019
 - Bases pondérées, non appariées
 - Documentation associée : dictionnaire des codes
- Base **Aidants** :
 - Diffusion au S1 2019
 - Travaux de pondérations en cours

Diffusion : bases Établissements et Seniors

- 7 bases seront diffusées :

Table	Nb obs	Nb variables	Description
ETAB_ETAB	616	18	infos générales sur les établissements, issues du questionnaire et de l'échantillon.
ETAB_SENIORS	3262	32	infos sur les seniors fournies par l'établissement, notamment l'aptitude à répondre seul au questionnaire ou non.
ETAB_CADRAGE	3146	28	infos de cadrage sur les seniors, fournies par l'établissement en auto-administré, notamment les allocations et la participation financière restant à charge du senior.
SENIORS_SENIORS	3262	570 (provisoire)	infos sur les seniors fournies par les seniors ou leurs proxys.
SENIORS_AIDANTS	4820	59	infos sur les aidants fournies par le senior dans le module « P - Aide Humaine »
SENIORS_ENFANTS	6008	17	infos sur les enfants du senior, fournies par le senior
SENIORS_proxys	4470	22	infos sur l'identité des proxys

Diffusion : bases Établissements et Seniors

- Dictionnaire des codes :
 - Un document de présentation de l'enquête et de consignes d'utilisation des bases
 - 1 dictionnaire des variables par volet d'enquête

Diffusion : bases Aidants

- Base Aidants : diffusion en 2019
- Pondérations aidants en cours (avec CARE-M)

Diffusion des bases : documentation associée

- Un document provisoire sur l'échantillonnage et les pondérations a été présenté lors des Journées de Méthodologie Statistique 2018 (en juin 2018) : http://jms-insee.fr/jms2018s04_3/
- Un document méthodologique complet sur CARE-I au format « Document de Travail » de la Drees sera diffusé en 2019.

Appariements

CARE-I : appariements

Trois appariements sont en cours pour CARE-I :

- Sources fiscales et sociales
- État civil (suivi de la mortalité pendant 15 ans)
- Données du SNIIRAM (SNDS)

Tiers de confiance :

Le CASD assure le rôle de tiers de confiance pour recevoir les données d'enquête de la part du prestataire de collecte et créer les tables de passage nécessaires aux appariements. Il transmet ensuite les tables à apparier aux différents acteurs, reçoit plus tard les données appariées, et fournit les bases finales à la Drees.

CARE-I : appariements

- **Sources fiscales et sociales :**
 - L'appariement est réalisé par l'Insee à partir de données DGFIP, CNAF, CCMSA
 - Le fichier livré à l'Insee comportera toutes les variables de l'enquête portant sur les types et les montants de revenus perçus par le senior enquêté ou par son conjoint
 - La table appariée contiendra des données, portant sur l'année 2016, sur :
 - les revenus
 - les éléments de calculs de l'impôt sur le revenu
 - les contributions sociales prélevées sur ces revenus
 - la taxe d'habitation
 - les prestations versées par la CAF et les prestations versées par la CCMSA

CARE-I : appariements

- **État-civil (suivi de la mortalité) :**
 - Réalisé par l'Insee à partir de la BRPP
 - Objectifs :
 - tester la validité des NIR recueillis dans l'enquête (notamment pour faciliter les autres appariements)
 - suivre la mortalité des seniors sur 15 ans
- **SNIIRAM : comme pour CARE-M**
 - Réalisé par la CNAMTS, l'IRDES et le bureau « État de santé de la population » de la DREES
 - Porte sur :
 - Les consommations médicales
 - Les pathologies, ALD
 - Les coûts des équipements techniques acquis par les enquêtés (fauteuils roulants, cannes, lits médicalisés, etc.)
 - Qualité encore inconnue (pharmacie interne dans les EHPAD, aides techniques renseignées au niveau individuel...?)

CARE-I : appariements (calendrier)

- **Données fiscales et sociales** : données livrées à l'Insee en avril 2017, les bases appariées seront livrées au 1^{er} semestre 2019
- **État civil (suivi de la mortalité sur 15 ans)** : livraison annuelle au deuxième semestre
- **SNIIRAM** : NIR livrés à la CNAMTS en décembre 2017

Programme de travail 2019

- Pondérations des aidants
- Étude « santé des seniors »
- Diffusion des bases aidants
- Document de travail complet CARE-I (échantillonnage, pondérations, traitements)
- Diffusion des bases seniors appariées
- Étude sur les aidants, conjointe CARE-M + CARE-I

Merci de votre attention !

Xavier Besnard

Responsable de l'enquête CARE-Institutions

Drees – bureau « Handicap, Dépendance »

xavier.besnard@sante.gouv.fr